

DEMANDER SON PERMIS EN LIGNE DÉMARCHES ANTS ET CQC

L'ANTS est l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. Il s'agit d'un service administratif du gouvernement français, qui délivre notamment les passeports, cartes d'identité, cartes grises... et les permis de conduire !

TITRES PROFESSIONNELS

Après réussite de l'examen et réception du diplôme professionnel (titre) vous devez demander une édition du permis via votre compte ANTS.

Les documents nécessaires scannés

- Votre pièce d'identité en cours de validité
- Permis de conduire actuel
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Vous disposez d'une adresse personnelle : un avis d'imposition ou de non-imposition ou une facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile, gaz, électricité ou eau)
- Vous êtes hébergé : une attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement + copie de la carte d'identité de l'hérbergeant et un justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents cités au dessus
- Votre attestation de participation à la JAPD si vous avez entre 18 et 25 ans
- Votre code photo d'identité numérique(Liste des photomatons agréés sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee)
- Le diplôme professionnel (titre)
- Visite médicale en cas de permis Poids lourds (de moins de 2 ans)

Les étapes de création du compte

- 1. Rendez-vous sur le site de l'ANTS
- 2. Cliquez sur "Mon compte" ou "Accéder à votre espace"
- 3. Complétez tous les champs du formulaire et cliquez sur "créer mon espace"

Les étapes de demande de permis

- 1. Rendez-vous sur le site de l'ANTS https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/
- 2. Cliquez sur "Mon compte" ou "Accéder à mon espace" puis sur la page suivante "Mon espace conducteur"
- 3. Ensuite cliquez sur "Commencer une demande"
- 4. Choisissez "pour une personne majeure..." puis sur "demande de fabrication d'un titre de permis de conduire"
- 5. Suite à un Titre Professionnel, attention à bien cocher la case "Je demande l'édition d'un permis de conduire suite à la validation d'un diplôme"
- 6. Complétez les champs demandés et fournissez les documents requis
- 7. Validez votre demande. Vous pourrez télécharger un justificatif de dépôt de votre demande



PERMIS BE, C, CE, C1, C1E, D, DE

Les demandes d'inscription aux permis sont réalisées par nos Assistantes Formation. Après réussite de l'examen et réception du certificat d'aptitude vous devez demander une édition du permis via votre compte ANTS.

Les documents nécessaires scannés

- · Votre pièce d'identité en cours de validité
- Permis de conduire actuel
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Vous disposez d'une adresse personnelle : un avis d'imposition ou de non-imposition ou une facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile, gaz, électricité ou eau)
- Vous êtes hébergé : une attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement + copie de la carte d'identité de l'hérbergeant et un justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents cités au dessus
- Votre attestation de participation à la JAPD si vous avez entre 18 et 25 ans
- Votre code photo d'identité numérique(Liste des photomatons agréés sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee)
- Le Certificat d'aptitude à l'examen
- Visite médicale en cas de permis Poids lourds (de moins de 2 ans)

Les étapes de création du compte

- 1. Rendez-vous sur le site de l'ANTS
- 2. Cliquez sur "Mon compte" ou "Accéder à votre espace"
- 3. Complétez tous les champs du formulaire et cliquez sur "créer mon espace"

Les étapes de demande de permis

- 1. Rendez-vous sur le site de l'ANTS https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/
- 2. Cliquez sur "Mon compte" ou "Accéder à mon espace" puis sur la page suivante "Mon espace conducteur"
- 3. Ensuite cliquez sur "Commencer une demande"
- Choisissez "pour une personne majeure..." puis sur "demande de fabrication d'un titre de permis de conduire"
- 5. Suite à une formation Permis, attention à bien cocher la case "Dans le cadre d'une réussite à l'examen du permis de conduire"
- 6. Complétez les champs demandés et fournissez les documents requis
- 7. Validez votre demande. Vous pourrez télécharger un justificatif de dépôt de votre demande

RENOUVELLEMENT DE PERMIS C, CE, C1, C1E, D, DE

Pour renouveler votre permis après validation médicale (tous les 5 ans) vous devez demander un renouvellement de permis via votre compte ANTS

Les documents nécessaires scannés

- Votre pièce d'identité en cours de validité
- Permis de conduire actuel
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Vous disposez d'une adresse personnelle : un avis d'imposition ou de non-imposition ou une facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile, gaz, électricité ou eau)
- Vous êtes hébergé : une attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement + copie de la carté d'identité de l'hérbergeant et un justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents cités au dessus



- Votre attestation de participation à la JAPD si vous avez entre 18 et 25 ans
- Votre code photo d'identité numérique (Liste des photomatons agréés sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee)
 Visite médicale en cas de permis Poids lourds (de moins de 2 ans)

VOTRE COMPTE EST CRÉÉ OU VOUS AVIEZ DÉJÀ UN COMPTE ANTS

Les étapes de demande de permis

- 1. Rendez-vous sur le site de l'ANTS https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/
- 2. Cliquez sur "Mon compte" ou "Accéder à mon espace" puis sur la page suivante "Mon espace conducteur"
- 3. Ensuite cliquez sur "Commencer une demande"
- 4. Choisissez "pour une personne majeure..." puis sur "demande de renouvellement de titre"
- 5. Pour renouveler votre permis après validation médicale , attention à bien cocher la case "Fin de validité"
- 6. Complétez les champs demandés et fournissez les documents requis
- 7. Validez votre demande. Vous pourrez télécharger un justificatif de dépôt de votre demande

DÉMARCHES CQC SUR LE SITE htpps://hubprotransport.com

Pour demander votre Carte de Qualification Conducteur !

- 1. Aller sur le site htpps://hubprotransport.com
- 2. Créer un compte (Nom, Prénom, date de naissance, Pays de délivrance du permis, Numéro de permis de conduire, Téléphone, Courriel)
- 3. Consulter le détail des formations et télécharger le récapitulatif de formation
- 4. Accéder à au certificat de qualification à valeur probatoire (4 mois) dans l'onglet "Mes Certificats"
- 5. Faire une demande (l'ère demande ou renouvellement) dans l'onglet "Mes demandes" > "Faire une demande" (Documents nécessaires - scan ou photo : Permis de conduire recto et verso, photo d'identité, photo de la signature)
- 6. Suivre une demande dans l'onglet "Mes demandes" > "Mes demandes en cours"